



Fondation des générations à venir – demandes de particuliers pour 2025-2026 : Guide pratique – Comment présenter une demande de prix

1.0 Informations générales sur la demande

Ces lignes directrices ont été élaborées pour vous guider dans le processus annuel de demande en ligne. **Les demandes doivent être soumises avant la date limite. Les demandes soumises en retard ne seront pas acceptées.** Seules les demandes dûment remplies et envoyées seront transmises au comité de sélection.

Le présent document vise à fournir des renseignements sur l'appel de demandes de particuliers de la Fondation des générations à venir et à répondre aux questions concernant le processus de demande en ligne.

Pour obtenir de l'aide au-delà de ces lignes directrices et de la demande en ligne, veuillez communiquer avec la Fondation GAV à l'adresse info@fgfoundation.ca ou composer le **1 888 268-0520, poste 1** pendant les heures de bureau, **du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (HE)**, pour parler à un membre de l'équipe des programmes. Composez le **0** pour laisser un message, quelqu'un répondra à votre demande dans un délai de trois jours ouvrables.

1.1 Qu'est-ce qui peut être financé?

Le financement pour les particuliers est disponible sous la forme d'une bourse d'études, d'une bourse d'entretien ou d'un prix pour des programmes visant l'éducation, la guérison et la réconciliation, la certification de la formation et les activités de développement des connaissances culturelles et traditionnelles.

Les particuliers peuvent présenter une demande de financement dans le cadre de l'appel de demandes annuel si leurs activités éducatives doivent avoir lieu entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 août 2026. La Fondation GAV soutient un large éventail d'activités que les Premières Nations et les Métis peuvent poursuivre, notamment :

- Les programmes qui favorisent la préservation, la récupération, le développement ou la compréhension de l'histoire, des cultures ou des langues des Premières Nations ou des Métis.
- Les initiatives d'éducation culturelle (enseignements traditionnels, ateliers, cérémonie, apprentissage d'une langue et autres activités connexes).
- Les programmes de guérison visant à répondre aux besoins communautaires et particuliers.
- Les possibilités d'études postsecondaires, y compris les programmes de certificat et de baccalauréat, les programmes de maîtrise et les programmes de doctorat.
- La formation et la certification visent à améliorer les compétences et l'expertise.
- Les initiatives de développement professionnel et de formation aux compétences professionnelles
- Les ateliers de renforcement des capacités
- Et plus encore!

1.2 Comprendre les prix, les bourses d'entretien et d'études

Lorsque vous présentez une demande à la Fondation GAV, vous devez choisir le type de financement à demander. Les personnes retenues recevront du financement sous forme de :

Prix

Les prix consistent en des sommes d'argent destinées à des personnes désireuses de poursuivre des activités de guérison, de culture, de langue ou d'acquisition de connaissances traditionnelles qui ne sont pas offertes par les établissements d'enseignement officiels. Il peut s'agir de participer à des programmes d'acquisition de compétences de vie, de l'apprentissage d'une langue ou d'une compétence auprès d'un aîné ou d'un expert, de l'apprentissage de cérémonies traditionnelles, ou encore l'acquisition de compétences liées à la terre, l'apprentissage de l'artisanat traditionnel, des techniques de chasse, de dépeçage et de piégeage traditionnels, etc.

Bourse d'entretien

Les bourses d'entretien sont des récompenses en argent pour des programmes de certificat et des formations offerts par des institutions non postsecondaires (c'est-à-dire l'Institut Nechi, l'AFOA, une école de commerce ou toute autre institution non universitaire).

Bourse d'études

Les bourses d'études sont des allocations financières pour des études postsecondaires (c'est-à-dire des études de niveau universitaire ou collégial).

1.3 Critères d'admissibilité

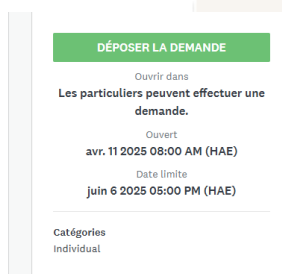
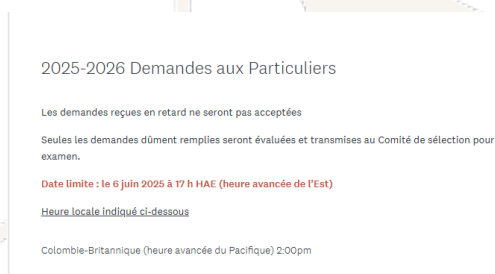
L'appel de demandes de particuliers s'adresse aux membres des Premières Nations et aux Métis âgés de 18 ans ou plus qui possèdent un numéro d'assurance sociale et une appartenance valide à une Première Nation ou à une communauté métisse.

Important : Seuls les particuliers qui auront 18 ans ou plus d'ici le 31 décembre 2025 peuvent présenter une demande de soutien à la Fondation des générations à venir. Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 18 ans à cette date ne seront pas admissibles.

1.4 Faire une demande – Survey Monkey Apply

Cette section fournit des renseignements étape par étape et des conseils utiles pour le processus de demande.

1. Visitez la page <https://www.fondationgav.ca/granting/how-to-apply>
2. Cliquez sur « Les demandes de particuliers sont maintenant ouvertes ».
3. Votre navigateur Web sera redirigé vers le site Web de la Fondation GAV et de Survey Monkey Apply.

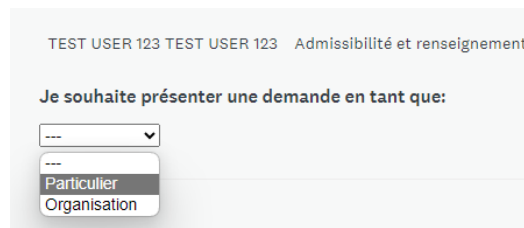


4. Si vous avez déjà soumis une demande pour un appel de la Fondation GAV, ouvrez une session en utilisant les mêmes codes d'accès (**passez à l'étape 6**).
5. Si vous créez un nouveau compte, confirmez-le en accédant au courriel de vérification qui vous a été envoyé.

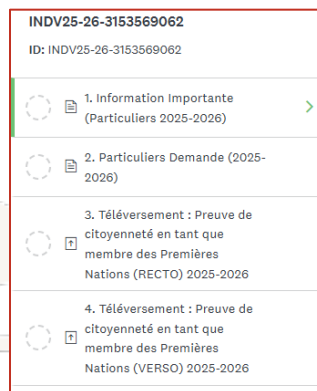
Important : Veuillez ajouter Survey Monkey Apply (l'expéditeur) à votre liste d'expéditeurs autorisés dans votre courriel personnel. Ainsi, vous recevrez tous les courriels envoyés par la Fondation GAV et Survey Monkey concernant les résultats de la demande. Si vous ne recevez pas de courriel de vérification dans les 24 heures suivant l'inscription, vérifiez les dossiers de pourriels ou de courrier indésirable.

Après avoir ouvert une session, cliquez sur **Mon compte** et mettez à jour le profil d'admissibilité pour générer la demande de particulier de cette année.

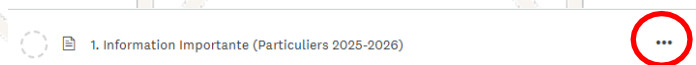
6. Cliquez sur « Admissibilité », puis sur **Mettez à jour votre profil d'admissibilité**.
7. À l'aide du menu déroulant, sélectionnez « particulier ».



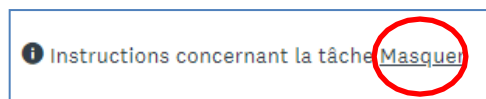
8. Cliquez sur « Enregistrer mon profil » pour générer une demande de particuliers.
9. Lorsque la demande est ouverte, une liste de sections est affichée à gauche de l'écran.
10. Utilisez la barre de défilement pour passer en revue toutes les sections de la demande.



11. Après avoir répondu à toutes les questions de chaque section, le cercle devient **vert**.
Important : Communiquez avec la Fondation GAV à info@fgfoundation.ca si vous avez besoin d'accéder à une section qui ne peut pas être modifiée dans le système de demande.
12. Les demandes peuvent être téléchargées à tout moment en cliquant sur les **trois points** en haut de la page de demande.
13. Toutes les demandes doivent être soumises en ligne sur le portail. Pour obtenir de l'aide, communiquez avec la Fondation GAV à info@fgfoundation.ca.



14. Pour afficher les instructions de la section, cliquez sur le **bouton** à côté de l'icône d'information noire.



Important : Après avoir terminé une section, cliquez sur « Marquer comme complète » pour terminer la section.



ENREGISTRER ET CONTINUER LES MODIFICATIONS

MARQUER COMME COMPLÈTE

Copyright © SurveyMonkey | Confidentialité | Conditions

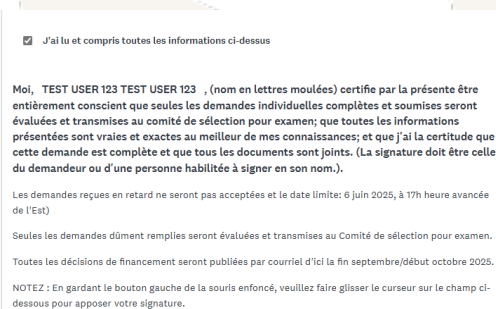
2.0 Section 1 – Informations importantes

La section Informations importantes fournit des renseignements sur la subvention et le processus :

- Historique de la Fondation
- Activités admissibles
- Admissibilité de la personne qui présente une demande
- Dépenses admissibles pour les programmes éducatifs
- Renseignements sur la fiscalité

Pour remplir cette section :

- Cochez la **case** pour confirmer que vous avez lu la section.



☒ J'ai lu et compris toutes les informations ci-dessus

Moi, TEST USER 123 TEST USER 123 , (nom en lettres moulées) certifie par la présente être entièrement conscient que seules les demandes individuelles complètes et soumises seront évaluées et transmises au comité de sélection pour examen; que toutes les informations présentées sont vraies et exactes au meilleur de mes connaissances; et que j'ai la certitude que cette demande est complète et que tous les documents sont joints. (La signature doit être celle du demandeur ou d'une personne habilitée à signer en son nom.).

Les demandes reçues en retard ne seront pas acceptées et le date limite: 6 juin 2025, à 17h heure avancée de l'Est)

Seules les demandes dûment remplies seront évaluées et transmises au Comité de sélection pour examen.

Toutes les décisions de financement seront publiées par courriel d'ici la fin septembre/début octobre 2025.

NOTEZ : En gardant le bouton gauche de la souris enfoncé, veuillez faire glisser le curseur sur le champ ci-dessous pour apposer votre signature.

- Apposez une signature numérique pour indiquer que la section est terminée. Pour signer, maintenez le bouton gauche de la souris enfoncé tout en faisant glisser la souris pour apposer une signature dans la zone de signature.



l'interrogation

Effacer

3.0 Section 2 – Demande de particulier

La section 2 est la partie principale de la demande et comprend des renseignements sur vous, le programme pour lequel le financement est demandé, ainsi que des détails sur les dépenses et les besoins de financement. Les personnes qui présentent une demande doivent saisir et taper tous les renseignements. Vous trouverez ci-dessous les instructions pour répondre aux questions 1 à 34.

Questions 1 à 6 : Renseignements personnels et coordonnées

Ces questions concernent vos coordonnées personnelles et vos renseignements identificatoires personnels. Veuillez saisir les renseignements (prénom, nom de famille, date de naissance, etc.) tels qu'ils figurent sur vos documents juridiques (certificat de naissance, permis de conduire). C'est grâce à ces renseignements que la Fondation GAV communiquera avec vous.

Question 7 : Numéro d'assurance sociale de la personne présentant la demande

Un numéro d'assurance sociale (NAS) à neuf chiffres est requis pour travailler et pour avoir accès aux programmes et aux avantages sociaux du gouvernement au Canada. Service Canada est responsable de l'émission de votre NAS. Si vous avez oublié votre NAS, vous le trouverez sur un document tel que votre déclaration de revenus, vos feuillets d'impôt, votre relevé d'emploi ou vos cotisations REER. Vous pouvez par ailleurs présenter une demande pour le récupérer [ici](#).

Question 9 : Nom et âge des personnes à charge

Dans cette section, veuillez indiquer le nom et l'âge de vos **personnes à charge**. Une personne à charge est une personne qui dépend d'une autre personne pour son soutien financier. Il peut s'agir d'un conjoint, d'un enfant mineur, d'un enfant adulte ayant des besoins spéciaux ou d'un membre du ménage qui reçoit la totalité ou une partie importante de ses frais de subsistance de la personne qui l'entretient.

Question 10 : Quel est le type de projet?

Veuillez indiquer la catégorie de financement pour laquelle vous présentez une demande : **prix**, **bourse d'études** ou **bourse d'entretien**. Veuillez consulter la section 1.2 du guide pratique pour obtenir les définitions complètes qui vous aideront à sélectionner la bonne catégorie de financement.

Question 11 : Êtes-vous membre d'une Première Nation ou d'une communauté métisse?

Vous devrez fournir une preuve valide de votre statut de membre d'une Première Nation ou de votre appartenance à une communauté métisse, ainsi que le nom de votre bande ou de votre communauté.

Important : Si votre bande ou votre communauté s'identifie à l'aide de plus d'un nom, veuillez utiliser le nom qui figure sur votre carte de statut.

Pour être membre d'un groupe Métis, il faut être affilié à l'une des organisations suivantes : Nation métisse de la Colombie-Britannique, Nation métisse de l'Alberta, Nation métisse de la Saskatchewan, Fédération métisse du Manitoba, Nation métisse de l'Ontario ou Fédération de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest (selon la carte de la patrie métisse).

Question 12 : Êtes-vous un(e) survivant(e) des pensionnats autochtones?

Veuillez indiquer votre lien avec un ancien pensionnat, c.-à-d. l'endroit que vous avez fréquenté.

Question 13 : Êtes-vous un(e) survivant(e) intergénérationnel(le)?

Veuillez indiquer le lien familial que vous avez avec un(e) survivant(e) (grand-parent, parent, oncle ou tante) ainsi que son nom.

Question 14 : Confirmation de la demande

Les personnes qui présentent une demande doivent confirmer que le programme ou les activités d'apprentissage pour lesquels du financement est demandé auront lieu dans la période de septembre 2025 à août 2026.

Important : Les particuliers ne peuvent présenter une demande de financement que pour une année à la fois. Pour chaque année de financement demandé, les personnes doivent soumettre une demande lors de l'appel de demandes approprié. Toutes les bourses et tous les prix seront attribués sur la base d'un processus de demande concurrentiel. Les fonds sont limités et, par conséquent, le financement n'est pas garanti.

Question 15 : Montant du financement demandé (maximum 20 000 \$) :

Le montant du financement demandé doit correspondre aux chiffres fournis dans la section sur le budget et les besoins financiers.

Question 16 : Vous demandez :

Veillez indiquer si vous avez déjà reçu du financement de la Fondation GAV ou s'il s'agit de votre première demande. Si vous répondez « oui », on vous demandera à quelles dates vous avez reçu le financement de la Fondation GAV et si vous présentez une demande de financement pour le même programme ou pour un nouveau programme.

Question 17 : Déclaration personnelle – Veuillez décrire et expliquer vos objectifs personnels, éducatifs et futurs. (Parlez-nous de vous.)

Veillez fournir tous les détails sur les raisons pour lesquelles vous poursuivez vos objectifs et présentez-vous.

Question 18 : Veuillez fournir des détails sur la façon dont vous vous engagez au sein de votre communauté des Premières Nations ou des Métis. Comment vos objectifs éducatifs contribueront-ils à renforcer la communauté et à en faire bénéficier la communauté autochtone?

Expliquez en détail comment votre parcours scolaire encouragera l'engagement dans votre communauté des Premières Nations ou des Métis.

Question 19 : Formation scolaire

Veillez fournir le nom de tous les anciens établissements d'enseignement ou programmes que vous avez fréquentés, le plus haut niveau d'études que vous avez terminé et l'année où vous avez obtenu votre diplôme ou l'année de fréquentation la plus récente.

Question 20 : Veuillez décrire en détail les activités liées à la guérison, à la culture, à la langue et à l'acquisition de connaissances traditionnelles auxquelles vous aimeriez participer. Veuillez donner une réponse précise.

Veillez fournir autant de détails que possible au sujet des activités d'apprentissage que vous envisagez de poursuivre.

Question 21 : Quelle est la durée des activités liées à la guérison, à la culture, à la langue et à l'acquisition des connaissances traditionnelles que vous prévoyez?

Veillez fournir des détails sur les activités d'apprentissage (lieu, date de début et de fin, etc.).

Important : Les personnes qui présentent une demande devront confirmer que le programme ou les activités d'apprentissage financés auront lieu de septembre à août (c'est-à-dire que si une

personne présente une demande pendant l'appel de demandes d'avril 2024, elle devra confirmer que les activités de son programme auront lieu entre septembre 2025 et août 2026).

Question 22 : Quelles compétences ou connaissances espérez-vous acquérir?

Veillez décrire en détail certains des objectifs d'apprentissage que vous souhaitez atteindre grâce à vos activités prévues liées à la guérison, à la culture, à la langue et à l'acquisition des connaissances traditionnelles.

Question 23 : Veuillez fournir les coordonnées d'un expert ou d'un aîné qui vous permettra d'acquérir ces connaissances :

Vous devez fournir les coordonnées exactes de l'expert ou de l'aîné qui guidera vos apprentissages pendant la période pour laquelle vous présentez une demande de financement. Si vous avez l'intention d'apprendre de plus d'un expert ou d'un aîné, indiquez la personne principale qui donnera les enseignements du programme.

Important : La Fondation GAV peut communiquer avec l'expert ou l'aîné pour confirmer les détails et le contexte.

Questions 24 et 25 : Lieu de résidence dans une réserve

Ces questions visent à déterminer si vous résidez actuellement dans une réserve et si vous avez l'intention d'y vivre pendant vos études.

Important : Ce renseignement est utilisé à des fins d'analyse et d'information sur les feuillets T4A afin d'améliorer l'accessibilité aux subventions de la Fondation GAV. Il n'aura aucune incidence sur le résultat de votre demande.

Question 26 : Pendant les activités liées à la guérison, à la culture, à la langue ou à l'acquisition de connaissances traditionnelles, j'habiterai à l'adresse suivante :

Cette question vise à déterminer si, pendant votre période d'apprentissage, vous vivrez de façon autonome, avec vos parents ou des membres de votre famille, ou dans un autre cadre de vie.

Question 27 : Avez-vous besoin de dépenses mensuelles?

Les **dépenses mensuelles** sont les paiements relatifs à votre ménage que vous effectuez chaque mois (logement, garde d'enfants, épicerie, soins personnels, transport, etc.).

Si vous répondez « oui » à cette question, vous demandez des **dépenses mensuelles** dans le cadre de votre demande de financement total de la Fondation GAV et on vous invitera à remplir un budget des **dépenses mensuelles** et du **revenu mensuel**.

Les personnes qui présentent une demande doivent remplir les **postes budgétaires** à l'aide du calculateur de budget fourni dans le formulaire de demande.

Vous trouverez des exemples ci-dessous.

Question 27a. Dépenses mensuelles :

Toutes les colonnes doivent être remplies, utilisez un 0 (zéro) si la ligne budgétaire ne s'applique pas. Une fois que tous les postes sont saisis pour chaque colonne, additionnez la somme pour obtenir le **total**

Question 27b. Revenu mensuel : Les personnes qui présentent une demande devront ensuite créer un budget de revenu mensuel. Une fois que tous les postes sont saisis pour chaque colonne, additionnez la somme pour obtenir le **total des revenus**

(A) Total des dépenses mensuelles (exemple)

	1 200 \$
	180 \$
Hébergement	145 \$
Nourriture/soins personnels	45 \$
Équipement/ téléphone	0 \$
Vêtements	130 \$
Garde d'enfants	75 \$
Transport	150 \$
Loisirs	1 925 \$
*Autre (précisez)	
Total des frais mensuels	

(B) Revenu mensuel total (exemple)

Revenu (net)	1 100 \$
Contribution des parents	0 \$
Revenu du conjoint (net)	0 \$
Prestation alimentaire pour enfant/pension alimentaire	0 \$
Subventions/bourses	500 \$
Autre (précisez)	0 \$
Total des revenus (ou ressources) mensuels	1 600 \$

Besoins mensuels : Une fois que vous avez le total de vos **dépenses mensuelles** (A) et le total de vos **revenus mensuels** (B), complétez l'équation suivante pour déterminer vos **besoins mensuels** (C).

Formule : (A) - (B) = (C)

Si C est négatif, vos besoins mensuels = 0 \$.

Multipliez vos **besoins mensuels** (C) par le **nombre de mois** (D) pendant lesquels vous serez aux études pendant la période pour laquelle vous demandez du financement afin de déterminer vos **besoins financiers totaux** (E).

Exemple : (A) 1 925 \$ - (B) 1 600 \$ = 325,00 \$ (C)

(A) Total des dépenses mensuels	\$	1 925 \$
(B) Total des revenus mensuels	\$	1 600 \$
(C) Somme mensuelle nécessaire	\$	325 \$

Exemple : (C) 325 \$ x (D) 8 = (E) 2 600 \$

Multipliez le total des dépenses mensuelles (C - calcul ci-dessus)	\$	325 \$
par le nombre de mois à l'école (D)		8
Montant nécessaire pour l'année scolaire 2024-2025 (E)	\$	2 600 \$

Question 28 : Budget pour les activités seulement

Vous devez dresser un budget décrivant les dépenses prévues en lien avec les activités d'apprentissage pour lesquelles vous demandez du financement.

Nous avons inclus un exemple à titre de référence.

Exemple :

	Montant (\$)	Durée	Détails
Rémunération d'un aîné	\$ 1500	6 mois	Travailler avec les aînés pour acquérir des compétences sur le terrain, notamment en matière de pêche, de chasse et de piégeage dans la réserve.
Rémunération d'un guide	\$ 0	0	
Fournitures	\$ 250	6 mois	Acheter mes propres fournitures de pêche, de chasse et de piégeage.
Équipement	\$ 500	6 mois	Achat d'un nouveau manteau et de chaussures car les activités se dérouleront en hiver.
Déplacement	\$ 350	6 mois	Frais de voyage du lieu de résidence à la réserve.
Carburant	\$ 500	6 mois	Frais de carburant du lieu de résidence à la résidence.
Autre (précisez)	\$ 0	0	

(F) Frais pour l'acquisition de connaissances 2024-2025 (du budget ci-dessus)

\$ 3,100

Calculez vos **dépenses totales liées à l'acquisition de connaissances** à partir de l'exemple de budget : Additionnez les montants (E) et (F) du budget ci-dessus pour déterminer vos **dépenses totales liées à l'acquisition de connaissances**.

Formule : (E) + (F) = (G)

Exemple : 1 950 \$ (E) + 3 100 \$ (F) = (G) 5 050 \$

(E) + (F) = (G)

(E) Montant total nécessaire pour une année d'acquisition de connaissances culturelles

(F) Frais pour l'acquisition de connaissances

(G) Montant total des frais pour l'acquisition de connaissances culturelles

1 950 \$

3 100 \$

5 050 \$

Question 29 : Veuillez décrire vos besoins financiers.

Maintenant que vous avez établi un budget à l'aide de vos revenus et de vos dépenses, veuillez décrire votre situation actuelle et expliquer pourquoi vous présentez une demande de financement à la Fondation GAV.

4.0 Sections 3 et 4 – Téléverser : Preuve de citoyenneté des Premières Nations/Métis – AVANT / ARRIÈRE

Vous devez fournir une copie de votre carte de statut d'Indien ou de Métis (recto et verso). Cette section est obligatoire.

Pour les membres des Premières Nations : Si vous n'avez pas de carte de statut, vous devez téléverser une preuve d'appartenance à une Première Nation sur du papier à en-tête ET une pièce d'identité avec photo.

Pour les Métis : Si elles n'ont pas de carte de membre, les personnes qui présentent une demande doivent téléverser une lettre de preuve d'appartenance à une affiliation métisse valide ET une pièce d'identité avec photo. Les organisations métisses reconnues et admissibles sont les suivantes :

Nation métisse de l'Ontario, Nation métisse de la Saskatchewan, Nation métisse de l'Alberta, Nation métisse de la Colombie-Britannique, Fédération de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest (selon la carte de la patrie métisse) et la **Fédération métisse du Manitoba.**



5.0 Section 5 – Téléverser la lettre d'un aîné ou d'un soutien culturel

Les personnes qui présentent une demande de prix doivent téléverser une lettre de l'aîné ou de l'expert qui dispensera la formation liée à la guérison, à la culture, à la langue ou à l'acquisition de connaissances traditionnelles. La lettre doit comprendre :

- Les dates et les lieux des activités
- Des renseignements sur les méthodes utilisées pour transmettre la formation
- Des renseignements sur l'offre d'honoraires et/ou de cadeaux d'appréciation fournis à l'aîné ou à l'expert

- Des renseignements sur les matériaux nécessaires à la formation
- Tout autre renseignement jugé important pour la demande

6.0 Section 6 – Liste de contrôle finale

Pour remplir cette section :

- Cochez la case pour confirmer que vous avez lu la section.
- Apposez une signature numérique pour indiquer que la section est terminée. Pour signer, maintenez le bouton gauche de la souris enfoncé tout en faisant glisser la souris pour apposer une signature dans la zone de signature.

7.0 Examen et envoi de la demande

Suivez ces étapes avant d'envoyer votre demande.

1. Veuillez vous assurer que les renseignements fournis sont corrects et que la demande est entièrement remplie avant de l'envoyer.
2. Vérifiez tous les documents téléversés et assurez-vous que les bonnes pièces justificatives sont jointes à la demande.

Important : Vous pouvez passer en revue votre demande avant de l'envoyer. Cliquez sur « Évaluer » sous la liste des sections à gauche de l'écran afin de passer en revue les renseignements importants avant de cliquer sur « Envoyer ».

Les demandes ne peuvent plus être modifiées une fois envoyées. Seules les demandes dûment remplies et envoyées seront transmises au comité de sélection.

☐	citoyenneté en tant que ↑ membre des Premières Nations ou Métis (RECTO) 2024-2025
☐	4. Téléversement : Preuve de citoyenneté en tant que ↑ membre des Premières Nations ou Métis (VERSO) 2024-2025
1 tâches sur 4 terminées	
Dernière modification : juin 3 2024 02:46 PM (HAE)	
ÉVALUER	ENVOYER



Demande envoyée!

Nous vous remercions d'avoir présenté une demande au Fondation Générations à Venir. Nous prévoyons finaliser les décisions de financement en octobre 2024.

Nous vous remercions de votre patience.
Cordialement,

Fondation Générations à Venir

[Accéder à mes demandes](#)

ou

[Afficher plus de programmes](#)

8.0 Renseignements supplémentaires

8.1 Examen et évaluation

Toutes les demandes feront l'objet d'un processus d'examen afin d'évaluer l'admissibilité et la qualification conformément à la même grille d'évaluation, tout en tenant compte des objectifs de la Fondation GAV. Ce processus concurrentiel est supervisé et approuvé par le comité de sélection de la Fondation GAV, qui veille à ce que le processus soit juste, équitable et transparent pour toutes les personnes qui présentent une demande.

Les décisions de financement seront envoyées par courriel fin septembre ou début octobre de chaque année.

8.2 En cas de succès :

Les bénéficiaires retenus se voient attribuer un membre de l'équipe du programme pour les aider à gérer leur subvention. Le financement de la Fondation GAV est versé en deux étapes : 90 % du montant approuvé est libéré après l'examen et l'approbation des documents requis, et les 10 % restants sont libérés après l'examen et l'approbation des documents de rapport nécessaires. Tous les documents requis doivent être soumis à <https://fgfoundation.smapply.io/>.

Les bourses et les prix seront attribués sur la base d'un processus de demande concurrentiel. Les fonds sont limités, par conséquent, **le financement n'est pas garanti**. Le montant moyen accordé pour une demande retenue en 2023-2024 était de 4 500 \$. Nous apprécions l'intérêt de chaque personne présentant une demande à la Fondation GAV.

Pour trouver réponse aux questions fréquentes sur l'appel de demandes des particuliers de la Fondation des générations à venir, consultez notre FAQ à l'adresse <https://www.fondationgav.ca/help/individuals>.

9.0 Conclusion

Ces lignes directrices sont uniquement fournies à des fins de soutien. Pour obtenir de l'aide, communiquez avec la Fondation GAV ou participez à l'une de nos séances de questions-réponses virtuelles.

Courriel : info@fgfoundation.ca

Téléphone : 1 888 268-0520 poste 1

Adresse : 46 Irene Roundpoint Lane Akwesasne, ON K6H 0G5